

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 14 JANVIER 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 Janvier 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille- LHENRY Gérald - GRANDJEAN J.Paul

Absents excusés: CHULER Valérie- GILBERT Stéphanie – HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - MARINACCI Angélique

Procurations de : GILBERT Stéphanie à MAYOT Marc
HERRLICH Jacques à GAEHNKE Denise
MARINACCI Angélique à GRANDJEAN J.Paul

Conseillers en exercice : 14

Présents : 8

Votants : 11

Secrétaire de séance : GAEHNKE Denise

Délib. N° 2011/101

Objet : Approbation du compte rendu du 27 Décembre 2010

-Vu le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 27 Décembre 2010,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide

- Approuve le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 27 Décembre 2010.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

SEANCE DU 14 JANVIER 2011

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 Janvier 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille- LHENRY Gérald - GRANDJEAN J.Paul

Absents excusés: CHULER Valérie- GILBERT Stéphanie – HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - MARINACCI Angélique

Procurations de : GILBERT Stéphanie à MAYOT Marc
HERRLICH Jacques à GAEHNKE Denise
MARINACCI Angélique à GRANDJEAN J.Paul

Conseillers en exercice : 14

Présents : 8

Votants : 11

Secrétaire de séance : GAEHNKE Denise

Délib. N° 2011/102

Objet : Assainissement : Sivom COMOGYRE : Choix des compétences

-Vu la délibération N° 2010/704 du 27 Décembre 2010 décidant d'adhérer au SIVOM COMOGYRE et acceptant ses statuts (arrêté n° 2010-DTAJ/1-034 du 14 Septembre 2010)

- Vu la délibération N° 2010-704- du 27 Décembre 2010 désignant les représentants de la commune à la COMOGYRE.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

-Fixe la liste des compétences choisies comme suit :

Outre l'assainissement,

- La requalification des cours d'eau et le curage des fossés.
- L'entretien et la gestion des réseaux d'eaux pluviales, le curage des avaloirs.
- L'entretien des réseaux de défense incendie
- Les initiatives en matière de communication telles que la publication de documents d'informations et la gestion et l'animation d'un canal local d'information par le câble.
- Les initiatives en matière de fêtes, de cérémonies et d'animation, la location et achat de matériel

Unanimité

Transmis le

Publié le

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

